

## Développement et fonctionnement des maisons d'accueil



### **Maison des étudiants à Siem Reap**

Située au centre de la ville de Siem Reap, la maison permet aux étudiants d'être dans la « vraie vie », à proximité de leur université et de leur lieu de travail. La supervision en est réduite au strict minimum, l'AER cherchant à autonomiser ces jeunes presque adultes.

La maison louée par l'AER est composée de 4 chambres chacune avec coin douche et toilettes, d'1 grande salle commune et d'1 cuisine indépendante.

Les étudiants participent au paiement du loyer et aux

charges liées au service de la ville (eau, électricité, ordures ménagères), d'où nécessité d'un job parallèle à leurs études.

Sa capacité d'accueil est d'une vingtaine d'étudiants.

Le coût annuel à **financer** pour la gestion de cette maison est de **3 000 €**



### **Maison d'accueil des lycéens à Tchoab Veary**

Située juste à côté du lycée, cette maison louée par l'AER est composée de 3 dortoirs, d'1 chambre pour la surveillante, d'1 salle commune, d'1 cuisine et d'1 bloc de latrines.

2 dortoirs sont réservés aux 10 filles et 1 pour les garçons ce qui entraîne actuellement une grande exigüité pour ces derniers.

En plus des cours supplémentaires dispensés par les professeurs du lycée et pris en charge par l'AER, un soutien aux devoirs y est assuré par la surveillante. L'AER fournit le riz, les produits d'hygiène et assure le suivi médical et les dépenses de santé des lycéens.

Actuellement le coût annuel à **financer** pour son fonctionnement est de **11 000 €**.

Aujourd'hui (voir ci-dessus), il apparaît indispensable de moderniser, d'agrandir cet habitat afin que les lycéens de plus en plus nombreux aient des conditions de vie propices à leurs études (création d'1 dortoir supplémentaire, salle d'informatique –bibliothèque)

Coût de l'investissement : **11 000 €**



### **Maison d'accueil des collégiens à Rumdourl**

Composée de 2 bâtiments, elle est située juste à côté du collège.

Le bâtiment principal loué comporte 5 dortoirs (réservés aux 26 filles et à leur surveillante) chacun avec un coin toilettes, d'1 cuisine et salle à manger extérieure.

2 salles communes permettent aux enfants de suivre, tous les jours de la semaine, les cours supplémentaires dispensés par les professeurs du collège. Le soir sous la responsabilité de leurs surveillants, ils y font leurs devoirs et le week-end des activités périscolaires.

Un bâtiment annexe a été rajouté et construit par l'AER à l'arrière de la maison principale. Il permet de loger dans 2 dortoirs équipés de toilettes les 18 garçons et leur surveillant.

L'AER prend en charge la totalité des frais de nourriture, fournit les produits d'hygiène et assure le suivi médical et les dépenses de santé des collégiens.

La gestion des repas est assurée par une cuisinière.

Actuellement le coût annuel à **financer** pour son fonctionnement est de **15 000 €**.

#### **Avenir pour l'Enfant des Rizières**

Association Française de Solidarité Internationale, Loi 1901, fondée en 1979

A.E.R. 18, rue de la Pierre Levée – 75011 Paris

Tél. : (33) 01 47 00 13 81 – Email : [aer.ass@wanadoo.fr](mailto:aer.ass@wanadoo.fr) – Site : [www.aer-asso.fr](http://www.aer-asso.fr)